

Compte rendu de la réunion
du conseil municipal
du 28 avril 2016

L'An deux mil seize, le vingt-huit avril, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Stéphane DEGREMONT, Maire

Etaient présents : Mesdames Brigitte HEROUARD, Françoise MABILAIS, Christèle PATRY, Cécile GONGALVES RIBEIRO
Messieurs Thierry MARAIS, Marian STEPIEN,

Etaient Absents : Mesdames Sophie DUFLOS et Maria PIMBEL,
Messieurs Maxime DIEUDONNE et Peter COX

Pouvoirs : Madame Sophie DUFLOS a donné pouvoir à Monsieur Stéphane DEGREMONT,

Secrétaire de Séance : Madame Françoise MABILAIS

Le compte-rendu de la réunion du 18 mars 2016 est adopté à l'unanimité et signé par les membres présents à cette réunion.

Monsieur le Maire a demandé l'autorisation aux Membres du Conseil d'ajouter 1 délibération supplémentaire, à savoir : la participation de la commune au Fonds d'Aide aux Jeunes, aucune objection n'a été formulée.

A l'ordre du jour :

Délibération n° 13/2016 : Positionnement du Conseil sur la proposition de la dissolution du CCAS suivant la loi NOTRe

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'en application de la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), le centre communal d'action sociale (CCAS) est obligatoire dans toute commune de 1 500 habitants et plus. Il est donc, désormais facultatif dans toute commune de moins de 1 500 habitants. Il peut être ainsi dissous par délibération du conseil municipal dans les communes de moins de 1 500 habitants. Après discussion des membres, il est décidé, à l'unanimité, de conserver le CCAS, afin de permettre aux membres extérieurs au conseil municipal de donner leur avis, et présenter leurs idées.

20 heures 10 arrivée de Cécile GONGALVES RIBEIRO

Délibération n°14/2016 : Règlement intérieur de la salle des fêtes

Monsieur le Maire a proposé à l'assemblée d'instaurer un règlement intérieur à la salle des fêtes afin que les usagers soient correctement informés de leurs droits et leurs devoirs quant à l'utilisation de la salle. Après lecture, les membres du conseil approuvent à l'unanimité le règlement, et donnent autorisation à Monsieur Degremont de le faire appliquer.

Délibération n°15/2016 : Indemnité d'Administration et de Technicité

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité) est généralement versée en deux fois, à savoir au mois de juin et au mois de décembre, hormis l'année dernière, puisque qu'il n'y avait pas eu de délibération de prise.

Par conséquent, Monsieur Degremont propose aux conseillers de verser une partie de la prime aux agents sur le mois de juin, et la seconde sur le mois de décembre. Par ailleurs, Monsieur Degremont rappelle que cette indemnité est calculée en fonction de la base du cadre d'emploi de l'agent, multipliée par un coefficient allant de 1 à 8. C'est par arrêté du Maire que sera défini le coefficient en fonction de critères de travail.

Après réflexion, les conseillers autorisent Monsieur Degremont à prendre les dispositions nécessaires quant au versement de la prime aux agents.

Délibération n°16/2016 : Avenant à la convention VSB

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire de prendre une délibération afin d'accepter l'avenant à la convention passée avec VSB. Monsieur Degrémont a donné lecture de l'avenant, ce dernier concerne la redevance annuelle perçue par la commune, ainsi que la date d'effet du versement. Après discussion, les membres du conseil acceptent l'avenant à la convention.

Par ailleurs, Monsieur Degrémont a informé les conseillers que l'inauguration du parc éolien aura lieu le vendredi 3 juin prochain.

Il a été demandé le montant des recettes fiscales annuelles réparties par chaque acteur économique.

Délibération n°17/2016 : Renouvellement du contrat de la secrétaire

Monsieur le Maire a informé l'assemblée que le contrat de la secrétaire arriverait à échéance d'ici le mois de septembre, par conséquent il a d'ores et déjà proposé aux conseillers de le prolonger.

La secrétaire titulaire du poste devrait revenir au 1^{er} janvier prochain, par conséquent, il a été décidé de prolonger le contrat de la secrétaire actuelle jusqu'au 31 janvier prochain, le temps de refaire le passage de poste.

Après discussion, les conseillers ne voient aucun objection, et autorisent Monsieur Degrémont à signer tout document nécessaire quant au renouvellement du contrat.

Délibération n°18/2016 : Fonds d'Aide aux Jeunes

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil d'adhérer au Fonds d'Aide aux Jeunes. Cette contribution permet d'aider les jeunes de 18 à 25 ans dans leurs projets d'insertion sociale et professionnelle. Le montant de la participation pour l'année 2016 s'élève à 0,23 € par habitant.

Après réflexion, les membres du Conseil, autorisent Monsieur Degrémont à signer le document relatif au versement du fonds d'aide aux jeunes. Cette dépense sera imputée au BP 2016, Section de Fonctionnement, article 6574

Questions diverses

- Monsieur Degrémont a informé l'assemblée qu'il avait validé le devis de la SARL Lemonnier pour un montant d'environ 3 000 euros concernant l'aménagement d'un parking près de l'église. Il est prévu que les travaux soient terminés courant mai.
- Il a été demandé si les chemins d'accès aux éoliennes seront refaits en enrobé, Monsieur Degrémont a répondu dans l'affirmative.
- Monsieur le Maire a informé les Conseillers, qu'il a reçu un devis de l'entreprise INGETEC afin de mettre à jour le recensement des indices de cavité souterraine. En effet, il semblerait que plusieurs cavités n'aient pas été déclarées lors du précédent recensement, elles seraient au nombre de 6.
- Le projet d'achat de l'immeuble situé au 3 rue Cauchoise est en cours, la mairie a reçu un courrier de l'huissier acceptant la proposition financière. Monsieur le Maire s'est mis en relation avec Maître Hazard afin de représenter la commune.
- Monsieur Degrémont a informé les conseillers que les demandes de subvention pour les aires de jeux avaient été envoyées auprès de la Communauté de Communes, de Madame la Députée, de Madame la Sénatrice, de Monsieur le Sénateur et auprès du Département.
- Monsieur Degrémont a proposé à l'assemblée de prendre un jeune de la commune d'environ 16/17 ans pendant juillet/août dans le but de lui faire découvrir le monde du travail. Il en sera question lors d'une prochaine réunion.
- Des chevaux seront mis en pâtures dans la pointe se trouvant en face de la roseraie (écopaturage)
- Monsieur Degrémont a informé les conseillers que les cabines téléphoniques ont été déposées. Par ailleurs, la commune avait sollicité la permission d'en garder une, afin de mettre en place un projet ludique pour les enfants en association avec Madame Darteyre.

- **Madame Cécile GONGALVES RIBEIRO** a demandé la possibilité de déplacer les containers. En effet, ces derniers se situant sur un axe fréquenté, des personnes hors commune y déposent leurs déchets sans même faire le tri sélectif. Par conséquent une étude sera réalisée sur le déplacement des containers rue Cauchoise, opération qui pourrait être budgétisée en 2017. Pour le moment, les haies cachant les containers, mais aussi « les pollueurs », seront enlevées.
- Dans le cadre de la réduction des déchets, les gobelets en plastique commandés à l'effigie de la commune ont été reçus et présentés aux conseillers.
- **Madame Christèle PATRY** a informé l'assemblée son souhait de mettre le comité des fêtes en sommeil étant donné que le trésorier a démissionné et que de moins en moins de bénévoles participent aux réunions.

La séance est levée à 21 heures 30.